

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE  
COMMUNE DE PIQUECOS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
N° 2022\_21\_07\_D02

L'an deux mil vingt-deux et le 21 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel dans la salle des fêtes communale afin de respecter les mesures sanitaires, sous la présidence de Madame le Maire, Christèle GARCIA.

Nombre de membres :       - en exercice : 11  
                                  - présents : 10  
                                  - qui ont pris part à la délibération : 10

Présents : Mesdames BARAILLE Angélique, GARCIA Christèle, LOPITAUX Camille, SZLIZANOWSKI DIT LAROCHE-MEDJADJI Valérie et MAURIAL Audrey, et Messieurs AILHAS Jean-Marc, DESPLATS Michel, DOMPEYRE Alexis, HEMMER Sylvain et MELO Vitor.

Procuration : aucune

Absente : Mme Valérie RABAULT

Secrétaire de séance : SZLIZANOWSKI DIT LAROCHE-MEDJADJI Valérie

Date de convocation : 14/07/2022

Date d'affichage : 14/07/2022

**Objet : Modification du règlement intérieur de la cantine**

Depuis l'approbation du règlement intérieur de la cantine en date du 05 novembre 2018 suite aux changements de modalités de paiement, il est souhaitable de le faire évoluer et de l'adapter.

Il y a donc lieu de modifier le règlement de la cantine en mettant à jour les articles : 2, 3, 4-1, 4-2,4-3, 5-1,5-2, 5-3, et 6-1 afin de les actualiser.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuvent les modifications des articles cités ci-dessus du règlement intérieur de la cantine,
- chargent Madame le Maire d'assurer la mise en place de ce règlement modifié.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Christèle GARCIA

